Thermilux isolation SPRL

N° ENREG. 111611
T.V.A. BE- 0464.318.313
T.V.A. LU- 2074457
RPM : Liège . Division Neufchâteau
ONSS. 087/1249363-87
C.S.T.C. 86987

BNP : BE60 0018 3416 0670 BIC: GEBABEBB
ING: BE93 3630 8978 5967 BIC: BBRUBEBB
DEXIA: BE41 0682 2781 2510 BIC: GKCCBEBB
Agréation classes: N° 37374 1D4 1D21
CODE NACE : 43291,43991,22230
SIRET : 852068915 00010

443, Noville
6600 BASTOGNE
Tél. 061 / 21 28 12
Fax. 061 / 21 36 87
info@thermilux.be
www.thermilux.be

BUREAU ROSSIGNOL SPRL

A l'attention de Mme GRANDJEAN

N° 40, rue des Corettes

B- 6880 BERTRIX

Le 22 Février 2021

Tél. : 061/46.44.47

Email : delphine@bureau-rossignol.be

Concerne : résidence DEVEZE, rue des Chasseurs Ardennais à Libramont

Objet : remise en état des façades

Madame,

Suite à notre conversation téléphonique, nous vous prions de trouver ci-dessous notre meilleur prix concernant la remise en état des façades pour la résidence reprise DEVEZE à Libramont :

Mode opératoire :

1) Location nacelle + mise en place chantier : **1150,00 €** + TVA
   Façades concernées : +/- 185 m²
   Latérale droite : +/- 130 m² + **avant gauche** : +/- 25 m² + **avant droite** : +/- 30 m²
2) Vérification et réalisation des joints : en régie à **49,00 €** / heure + consommables
   Estimé à +/- 1 jour / 2 hommes (+/- **784,00 €**) + +/- **150,00 €** + TVA consommables.
3) Décontamination + nettoyage + remise en peinture des façades :
   - +/- 185 m² x **52,00 €** / m² = +/- **9620,00 €** + TVA

   Produit utilisé : StoColor Lotusan G (voir fiche technique en annexe)

Soit un montant de +/- 11704,00 € + TVA

Tout autres travaux réalisés après votre accord seront comptés en régie à **49,00 €** / heure + consommables + TVA.

Délai : à convenir

Si notre proposition vous intéresse, veuillez nous retourner un exemplaire signé pour accord.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous prions de recevoir, Madame, nos salutations les meilleures.

Bon pour accord

Le client

Pour THERMILUX

Signature numérique de David Joseph C Beaujean
Date : 2021.02.22 17:22:22 +01'00'

Pour l'ACP DEVEZE

le syndic,

Bureau ROSSIGNOL

Pour accord
avec intervention en septembre 2021.

Annexe : fiche technique